



Anne Bielman Sánchez et Giuseppina Lenzo

**Inventer le pouvoir féminin :
Cléopâtre I et Cléopâtre II,
reines d'Égypte au II^e s. av. J.-C.**

Peter Lang

12



INTRODUCTION

Lorsqu'on prononce les mots « reines d'Égypte », ce sont généralement les noms de Hatshepsout, de Néfertiti, de Cléopâtre VII et peut-être d'Arsinoé II qui se présentent spontanément à l'esprit. Les autres reines, en particulier celles de l'époque lagide, sont considérées d'ordinaire comme des figures de second ordre en termes de rôle public et d'implication dans les affaires du royaume¹. Pourtant certaines d'entre elles ont contribué de façon décisive à maintenir et à faire évoluer le système royal égyptien.

Il en est ainsi des deux reines auxquelles est consacré cet ouvrage : Cléopâtre I et sa fille Cléopâtre II, qui ont occupé successivement le trône d'Égypte durant la plus grande partie du II^e s. av. J.-C.². Certes, à l'exception d'un bref intervalle de 5 ans au maximum entre 132 et 127³, elles ont partagé ce trône avec un partenaire de sexe masculin, enfant ou adulte, mais elles ont néanmoins modifié de façon définitive la conception qu'avait l'Égypte des liens entre femmes et royauté.

Nous ne reviendrons pas dans cet ouvrage sur l'histoire des Lagides au II^e s. av. J.-C. et nous n'examinerons pas en détail les règnes de Ptolémée V Epiphane, Ptolémée VI Philométor et Ptolémée VIII Evergète II, nous contentant de

1. Ce sont surtout Arsinoé II, Cléopâtre VII et, dans une moindre mesure, Bérénice II qui ont fait l'objet d'études détaillées, cf. *infra* n. 7. D'Arsinoé III à Bérénice IV, les membres féminines de la famille lagide n'ont que sporadiquement retenu l'attention des chercheurs.

2. Cet ouvrage est le fruit d'un projet financé de 2011 à 2014 par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et dirigé par A. BIELMAN, avec la collaboration de G. LENZO.

3. Toutes les dates données dans l'ouvrage s'entendent comme « av. J.-C. », sauf mention contraire. En revanche, nous avons conservé l'indication « av. J.-C. » pour les dates données dans les titres de chapitres et lorsqu'il est question de siècles.

renvoyer aux études approfondies de E. Will, G. Hölbl et W. Huss notamment⁴. Toutefois, on note que, dans ces manuels irremplaçables, les reines Cléopâtre I et Cléopâtre II n'occupent qu'une place mineure, comme si leur rôle avait été négligeable ou qu'il était mal documenté. Nous voudrions ici donner un compte rendu complet des informations disponibles sur ces deux figures féminines. La reine Cléopâtre II est au centre de cet ouvrage, mais le premier chapitre, consacré à Cléopâtre I, rappelle les principales conclusions d'une étude que nous avons dévolue à son règne⁵.

Analyser de façon chronologique – sur la base d'une étude exhaustive de la documentation – les règnes auxquels ont été associées Cléopâtre I et Cléopâtre II entre 194–190 et 115 nous a nécessairement conduites à revenir sur des débats relatifs à la datation de certains événements ou sur l'interprétation de certains faits. Souvent, nous avons dû entrer dans des discussions très pointues pour trancher entre différentes hypothèses, ce qui fait de ce livre une étude destinée d'abord à des spécialistes. Cependant, en fin de chaque chapitre, une conclusion résume les principaux éléments mis en évidence dans les pages qui précèdent et les apports de notre enquête pour l'histoire des règnes lagides concernés. Ces bilans intermédiaires, tout comme la large synthèse que nous proposons à la fin du volume, s'adressent également à un public plus large, désireux de mieux connaître cette période, par exemple pour la comparer à d'autres époques antiques durant lesquelles les femmes ont inventé des modes différents de participation au pouvoir; nous songeons en particulier à l'Empire romain.

Le statut des reines hellénistiques fait l'objet d'une bibliographie en constant développement depuis plus d'une décennie⁶. Quelques reines lagides ont bénéficié d'études spécifiques⁷. Les réflexions que nous présentons ici ne s'inscrivent

4. WILL 1982; HÖBL 2001; HUSS 2001.

5. La fille de Cléopâtre II, Cléopâtre III, fait pour sa part l'objet d'une thèse de doctorat, en cours à l'Université de Lausanne, par A. CUENOD.

6. On peut mentionner notamment parmi les travaux concernant l'ensemble des reines hellénistiques: OGDEN 1999; SAVALLI-LESTRADE 1994; SAVALLI-LESTRADE 2003; BRINGMANN 1997; KUNST 2007. Toutefois, les études les plus récentes s'attachent à une ou plusieurs figures royales féminines dans une seule dynastie royale. Sur les reines pharaoniques, voir notamment les synthèses de FORGEAU 2008; GRZYBEK 2008, LENZO (à paraître). Sur les reines lagides, voir notamment HAZZARD 2000 et ASHTON 2003.

7. Par exemple sur Arsinoé II: QUAEGBEUR 1998; COLLOMBERT 2008; MUELLER 2009; CARNEY 2013; MINAS-NERPEL 2015. Sur Bérénice II: HERKLOTZ 2000; CARREZ-MARATRAY 2008; CARREZ-MARATRAY 2014; CLAYMAN 2014; MINAS-NERPEL 2015. Sur Arsinoé III: LANCIERS 1988b. Sur Cléopâtre III: KOENEN 1970. Sur Cléopâtre Tryphaena: BENNETT 1997. Sur Cléopâtre VII,